

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

Séance du 5 juin 2026, 20h

nombre de membres :
afférents au
conseil : 15
en exercice : 15
qui ont pris part à la
délibération : 15
15 Pour

Date de la convocation
01/06/2026
Date d'affichage
01/06/2026

Présents : Mme VALLIN Yvette ; Mme THIERCELET Marie-Josèphe ; M. WITKOWSKI Yves ; Mme BOUVIER Laetitia ; M. LEVEILLEY Jean-François ; M. KHADIR Mahfoud ; Mme FRANÇOIS Virginie ; M. SQUILLACE Anthony ; M. TAVEL Wolfram ; M. VINCENT Raphaël ; M. BOURÉ Alexandre.

Absents excusés : M. TIGHILT-FERHAT Marius (procuration donnée à SQUILLACE Anthony) ; Mme DEMITRES Rolande (procuration donnée à WITKOWSKI Yves) ; Mme DELATHIERE Sarah (procuration donnée à KHADIR Mahfoud) ; BOUCHISSE Corinne (procuration donnée à VINCENT Raphaël).

Secrétaire de séance : Mme THIERCELET Marie-Josèphe.

Objet de la délibération : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUX COMMUNES FORESTIÈRES

Affaire n°27/2026

Mme le Maire rappelle que la forêt recouvre 75% de la surface de la Commune. La mairie adhère à l'Association des Communes et Collectivités forestières de l'Ain. De ce fait, il convient d'élire un représentant de la Commune titulaire et un suppléant qui recevront les informations et pourront participer aux assemblées générales et s'impliquer dans ce réseau associatif.

Mme le Maire précise que cette délégation sera valable pour toute la durée du présent mandat.

Les personnes suivantes se proposent :

M. Yves WITKOWSKI en tant que titulaire et M. Mahfoud KHADIR en tant que suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **ACCEPTE** que la Commune de Virieu-le-Grand soit représentée par M. Yves WITKOWSKI en tant que titulaire et M. Mahfoud KHADRI en tant que suppléant aux Communes forestières de l'Ain.
- **PRÉCISE** que cette délégation sera valable pour toute la durée du présent mandat.

Pour copie conforme,

Mme le Maire,

Yvette VALLIN

